



CP-2020-2021 : 29 septembre 2020
Date d'adoption : 3 novembre 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 29 SEPTEMBRE 2020, À LA SALLE KAMOURASKA DU CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-DU-LOUP, À 19 H 30 OU VIA UNE PLATEFORME VIRTUELLE (TEAMS).

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Dany Dupuis	Représentant	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Nicolas Dionne (à distance)	Substitut	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Valérie Beaulieu	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Annie Ouellet (à distance)	Substitut	Vents-et-Marées et Desbiens
Stéphanie Pelletier (à distance)	Substitut	Vents-et-Marées et Desbiens
Philippe Lapierre (à distance)	Représentant	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Isabelle Caillouette	Représentante	Roy et Joly
Jean-François Lévesque (à distance)	Représentant	Internationale Saint-François-Xavier
Nadine Dionne (à distance)	Représentante	La Croisée I et II
Karine Plourde (à distance)	Substitut	La Croisée I et II
Anne Perron-Arsenault	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Sophie Archambault (à distance)	Substitut	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Matthieu Landry Otis (à distance)	Représentant	Lanouette
Olivier Thiboutot	Représentant	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Charles Fortier (à distance)	Substitut	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Amélie Martin (à distance)	Représentante	Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno
Sonia Dubé (à distance)	Substitut	Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno
Pascal Dumais (à distance)	Représentant	Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Émilie Laurendeau (à distance)	Représentante	Sacré-Cœur
Magali Émond (à distance)	Représentante et Substitut	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante polyvalente La Pocatière
Rachel Rioux (à distance)	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	secondaire de Rivière-du-Loup
Chantal Landry	Représentante	secondaire Chanoine-Beaudet
Maryse Pelletier (à distance)	Substitut	secondaire Chanoine-Beaudet
Johanne Voyer (à distance)	Représentante	polyvalente La Pocatière
Claude Beaulieu (à distance)	Représentant	CCSEHDAA

Étaient également présents :

Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 37)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 29 SEPTEMBRE 2020

CP-2020-09-1161

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 29 septembre 2020
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2020
- 1.4 Formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels

2. DOSSIERS DE DÉCISION

- 2.1 Révision de la procédure d'élection
- 2.2 Nomination d'un Comité d'élection
 - 2.2.1 : Président d'élection
 - 2.2.2 : Secrétaire d'élection
 - 2.2.3 : Scrutateurs
- 2.3 Élections (voir Annexe 1)

- 2.4 Nomination des parents du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

3. DOSSIERS D'INFORMATION

- 3.1 Révision des règles de Régie interne
- 3.2 Formulaire de réclamation des dépenses
- 3.3 Dossiers de correspondance
- 3.4 Calendrier de consultations 2020-2021

4. DOSSIERS DIVERS

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

Le mardi 3 novembre 2020, à 19 h 30, à Saint-Pascal

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

CP-2020-09-1162

IL EST PROPOSÉ par Valérie Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2020 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Hélodie Dionne explique que les écoles ont fourni les formulaires de consentement à la communication des renseignements personnels sans signature, et ce, en raison de la pandémie de la COVID-19 et le fait que beaucoup d'assemblées générales de parents ont eu lieu à distance. Ces renseignements sont utilisés seulement à l'interne du centre de services scolaire.

Ainsi, si des membres ne souhaitent pas divulguer leurs renseignements personnels, ils peuvent contacter Hélodie Dionne par courriel pour lui en faire part.

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 RÉVISION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

Madame Magali Émond explique que la liste des postes qui sont en élection cette année se retrouve dans l'ordre du jour.

Elle explique la procédure d'élection prévue aux Règles de régie interne du comité de parents. Elle mentionne que pour pouvoir être nommés aux postes électifs prévus à la *Loi sur l'instruction publique* les membres doivent avoir été désignés comme représentant lors de l'assemblée générale annuelle de leur école et ne pas être un(e) employé(e) du centre de services scolaire.

2.2 NOMINATION D'UN COMITÉ D'ÉLECTION

CP-2020-09-1163

2.2.1 PRÉSIDENT D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Héliodie Dionne agisse comme présidente d'élection.

CP-2020-09-1164

2.2.2 SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Héliodie Dionne agisse comme secrétaire d'élection.

CP-2020-09-1165

2.2.3 SCRUTATEUR D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Héliodie Dionne agisse comme scrutateur d'élection.

2.3 ÉLECTIONS

Selon l'Annexe 1, les postes électifs vacants prévus à la Loi sur l'instruction publique (145 LIP et 190 LIP), ainsi que les postes électifs vacants prévus aux règles de régie interne sont débattus.

Avant l'élection à chaque poste, le président d'élection rappelle les rôles et responsabilités reliés audit poste.

Postes électifs prévus à la Loi sur l'instruction publique (mandat de 2 ans ou 3 ans à déterminer plus tard)

Héliodie Dionne explique que la période de mise en candidature pour les postes au conseil d'administration a eu lieu avant la rencontre. L'ensemble des informations a été transmis par courriel aux représentants. À la suite de cette période, les candidatures suivantes ont été reçues :

- Magali Émond, district scolaire 1;
- Isabelle Caillouette, district scolaire 3;
- Marie-Lyne Cayouette, district scolaire 3;
- Jean-François Lévesque, district scolaire 3;
- Valérie Beaulieu, district scolaire 4.

Madame Magali Émond rappelle également la possibilité de garder un siège au conseil d'administration pour le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) au comité de parents.

CP-2020-09-1166

CONSIDÉRANT QUE la loi ne prévoit pas de siège au conseil d'administration pour un membre parent représentant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

CONSIDÉRANT le souhait des membres du comité de parents concernant la présence sur le conseil d'administration d'un membre parent représentant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

CONSIDÉRANT QUE le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDAA) au comité de parents n'est pas encore nommé;

CONSIDÉRANT QUE les membres parents doivent être nommés avant le 6 octobre 2020;

IL EST PROPOSÉ par Dany Dupuis et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QU'un siège soit conservé au conseil d'administration pour un membre parent représentant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

QUE des démarches soient prises avec les Services éducatifs jeunes afin que le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) au comité de parents soit nommé avant le 6 octobre 2020;

QUE, advenant le cas où la personne déterminée par le CCSEHDAA ne souhaite pas siéger au conseil d'administration, le poste soit pourvu par la personne non retenue lors des élections des districts scolaires.

CP-2020-09-1167

Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup – District scolaire 1 : La Pocatière

CONSIDÉRANT QU'une seule mise en candidature a été reçue pour le district scolaire 1, soit celle de Magali Émond;

La présidente d'élection déclare Magali Émond élue au poste d'administrateur du conseil d'administration pour le district scolaire 1.

CP-2020-09-1168

Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup – District scolaire 4 : Rivière-du-Loup (secteur nord-est)

CONSIDÉRANT QU'une seule mise en candidature a été reçue pour le district scolaire 4, soit celle de Valérie Beaulieu;

La présidente d'élection déclare Valérie Beaulieu élue au poste d'administrateur du conseil d'administration pour le district scolaire 4.

CP-2020-09-1169

Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup – District scolaire 3 : Rivière-du-Loup (secteur centre)

CONSIDÉRANT les mises en candidature reçues pour le district scolaire 3, soient celles d'Isabelle Caillouette, Marie-Lyne Cayouette et Jean-François Lévesque et les présentations faites par chacun;

CONSIDÉRANT le vote secret envoyé aux représentants;

CONSIDÉRANT QUE le résultat de ce vote déterminera l'administrateur pour le district scolaire 3 et pour le district scolaire 2;

CONSIDÉRANT les résultats de ce vote secret;

La présidente d'élection déclare Jean-François Lévesque élu au poste d'administrateur du conseil d'administration pour le district scolaire 3.

CP-2020-09-1170

Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup – District scolaire 2 : Saint-Pascal

CONSIDÉRANT QU'aucune candidature n'a été reçue pour le district scolaire 2;

CONSIDÉRANT le vote secret envoyé aux représentants pour les candidatures reçues pour le district scolaire 3;

CONSIDÉRANT les résultats de ce vote secret;

La présidente d'élection déclare Marie-Lyne Cayouette élue au poste d'administrateur du conseil d'administration pour le district scolaire 2.

CP-2020-09-1171

Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup – District scolaire 5 : Rivière-du-Loup – secteur sud-ouest

CONSIDÉRANT la résolution CP-2020-09-1166 adoptée précédemment;

IL EST PROPOSÉ par Dany Dupuis et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le poste pour le district scolaire 5 reste vacant pour l'instant;

QUE, advenant le cas où la personne déterminée par le CCSEHDAA ne souhaite pas siéger au conseil d'administration, le poste soit pourvu par Isabelle Caillouette, personne non retenue lors des élections des districts scolaires.

QU'un suivi soit fait dans les meilleurs délais au comité de parents, et ce, à la suite du suivi du CCSEHDAA.

Poste électif prévu à la *Loi sur l'instruction publique* (mandat de 1 an)

CP-2020-09-1172

Présidence

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Dany Dupuis;
- Émilie Laurendeau;
- Isabelle Caillouette;
- Marie-Lyne Cayouette.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Dany Dupuis accepte sa mise en candidature, les autres candidates refusent.

La présidente d'élection déclare Dany Dupuis élu au poste de président du comité de parents.

Postes électifs prévus aux Règles de régie interne (mandat de 1 an)

CP-2020-09-1173

Vice-présidence

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Magali Émond;
- Isabelle Caillouette;
- Anne Perron-Arsenault.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Magali Émond accepte sa mise en candidature, les autres candidates refusent.

La présidente d'élection déclare Magali Émond élue au poste de vice-présidente du comité de parents.

CP-2020-09-1174

Secrétaire-trésorier

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Marie-Lyne Cayouette;
- Isabelle Caillouette;
- Valérie Beaulieu.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Marie-Lyne Cayouette accepte sa mise en candidature, les autres candidates refusent.

La présidente d'élection déclare Marie-Lyne Cayouette élue au poste de secrétaire-trésorière du comité de parents.

CP-2020-09-1175

Délégué(e)s FCPQ (un(e) délégué(e) avec droit de vote et un(e) délégué(e) sans droit de vote)

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Isabelle Caillouette;
- Dany Dupuis;
- Émilie Laurendeau.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Dany Dupuis et Isabelle Caillouette acceptent leur mise en candidature, l'autre candidate refuse.

La présidente d'élection déclare Dany Dupuis élu au poste de délégué de la FCPQ – avec droit de vote;

Elle déclare Isabelle Caillouette élue au poste de déléguée de la FCPQ – sans droit de vote.

CP-2020-09-1176

Délégué(e) et substitut au comité consultatif du transport

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Marie-Lyne Cayouette;
- Rachel Rioux.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature pour chaque poste, la présidente d'élection déclare Rachel Rioux élue au poste de déléguée au comité consultatif du transport;

Elle déclare Marie-Lyne Cayouette élue au poste de substitut au comité consultatif du transport.

CP-2020-09-1177

Agent(e) de communication

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Émilie Laurendeau.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, la présidente d'élection déclare Émilie Laurendeau élue au poste d'agente de communication du comité de parents.

2.4 NOMINATION DES PARENTS DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA)

CP-2020-09-1178

Monsieur Claude Beaulieu, membre du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, explique le processus qui a mené à la proposition des personnes transmises par ce comité.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Dany Dupuis et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE les personnes suivantes soient désignées pour siéger au CCSEHDAA pour l'année 2020-2021, à savoir :

Secteur de La Pocatière

- Margot Rossignol, École de la Marée-Montante
- Dany Tremblay, École Sacré-Cœur (poursuite de mandat)

Secteur de Saint-Pascal

- Chantal Duval, École Monseigneur-Boucher (poursuite de mandat)
- Guillaume Lavoie, École Monseigneur-Boucher
- Jessica Paradis, École Monseigneur-Boucher (poursuite de mandat)

Secteur de Rivière-du-Loup

- Hélène April, École Lanouette (poursuite de mandat)
- Claude Beaulieu, École La Croisée (poursuite de mandat)
- Patricia Dionne, École internationale Saint-François-Xavier (poursuite de mandat)
- Valérie Pelletier, École internationale Saint-François-Xavier (poursuite de mandat)
- Annie Roy, École secondaire de Rivière-du-Loup (poursuite de mandat)
- Josée Tardif, École Joly (substitut)

SUIVI : Transmission de la résolution aux Services éducatifs jeunes.

3. DOSSIERS D'INFORMATION

3.1 RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Magali Émond informe les membres que les Règles de régie interne se retrouvent sur le site Internet du centre de services scolaire. Une révision de celles-ci sera faite concernant les postes au conseil d'administration en remplacement des postes de commissaires-parents.

La version finale sera transmise lors de la rencontre de novembre.

3.2 FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DES DÉPENSES

Héloïdie Dionne informe les membres que les formulaires de réclamation des dépenses (version électronique et papier) se retrouvent sur le site Internet du comité de parents.

3.3 DOSSIERS DE CORRESPONDANCE

Madame Magali Émond informe qu'elle a reçu le résumé de la rencontre de la Fédération des comités de parents du Québec du 25 septembre 2020.

Les principaux sujets traités ont été :

- Résultats de la consultation faite concernant le budget des comités de parents;
- Résultats du sondage fait auprès des parents concernant la rentrée scolaire;
- Visite des comités de parents en présentiel ou virtuellement.

3.4 CALENDRIER DE CONSULTATION 2020-2021

Héloïdie Dionne informe les membres que, avec l'adoption du Projet de loi 40, il y a beaucoup de changements au niveau des consultations. Le document est en cours de validation.

Dès qu'il sera prêt, il sera transmis aux membres. Il sera possible d'en discuter lors de la rencontre du mois de novembre.

4. DOSSIERS DIVERS

Il n'y a aucun dossier divers lors de cette rencontre.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2020-09-1179

IL EST PROPOSÉ par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 21 h 10.

Prochaine rencontre : Le mardi 3 novembre 2020, à 19 h 00, via Teams.

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Dany Dupuis, président